



L'essentiel & plus encore

# Terres d'Alliance

Toute l'actualité de la MSA Dordogne, Lot et Garonne

N° 30 - Octobre 2017

## ÉDITO

Chers collègues élus, chers amis,



La journée d'information et de formation des Présidents des échelons locaux et des Administrateurs s'est déroulée le 25 septembre dernier à Sarlat.

Vous êtes venus nombreux et je vous en remercie. Nous avons échangé sur les moyens mis en œuvre par la caisse pour améliorer le service rendu à l'adhérent, abordé le calendrier des prochaines réunions de l'échelon local que vous avez ensuite préparées lors des réunions des comités d'agence. Elles se tiendront du 7 novembre au 1<sup>er</sup> décembre et j'aurai le plaisir de vous retrouver pour recueillir les attentes de la population agricole que vous représentez.

Cette relation étroite entre les élus et la MSA est le fondement même de notre implication en milieu rural. Elle permet d'être à l'écoute des besoins, d'agir efficacement sur les territoires et d'accompagner ceux qui sont le plus en difficulté. Votre présence massive à ces réunions est donc capitale pour le bon fonctionnement de notre Institution et pour préserver notre légitimité face à ceux qui ont des doutes quant à l'avenir de notre régime de protection sociale. Je compte sur vous !

**Claudine Faure**  
Présidente de la MSA DLG



## ACCUEIL

### La nouvelle agence de Sarlat inaugurée

Après son ouverture le 3 juillet dernier, la nouvelle agence de Sarlat a été inaugurée le 25 septembre en présence des Présidents des échelons locaux, Administrateurs, partenaires et personnalités politiques locales.

Claudine Faure et Lysiane Lenice ont accueilli Jean-Baptiste Constant, Sous-préfet, Jean-Fred Droin, Vice-président du Conseil départemental, Maryline Flaquière conseillère départementale, Jean-Jacques de Peretti, maire de Sarlat, et Jacqueline Dubois, députée.

#### La MSA renforce sa présence

L'ancienne gare, située 12 avenue du Colonel Kauffmann, a été totalement rénovée pour devenir la nouvelle agence MSA de Sarlat. Aujourd'hui, le mobilier a les couleurs joyeuses de la nouvelle charte graphique nationale.

Les espaces pour recevoir le public sont agréables et un parking gratuit est à disposition. Les conditions d'accueil et la qualité du service rendu répondent ainsi aux attentes des adhérents. « D'ailleurs depuis l'ouverture du mois de juillet, nous notons une fréquentation en hausse par rapport aux anciens locaux. » s'est félicitée Lysiane Lenice.

Il est à noter que ces nouveaux locaux hébergent aussi la CPAM et l'association Dom'éval, gérée par MSA services.



#### Au plus près des adhérents

La présence sur les territoires est non seulement une des priorités de la MSA mais aussi un de ses atouts. Avec cette nouvelle agence, la MSA DLG poursuit sa politique de proximité. « Être présent sur les territoires c'est être accessible, c'est aussi pouvoir créer un contact avec les publics les plus fragiles et pouvoir les accompagner. », insiste Claudine Faure.

Pour répondre aux attentes des adhérents, l'agence de Sarlat conjugue la pluralité des métiers qui fait la force de la MSA. Ainsi, ils peuvent rencontrer un agent d'accueil administratif, un travailleur social ou un médecin du travail.

Avec la collaboration de l'animatrice de l'échelon local, l'agence est aussi un lieu de rencontre, d'information et de mise en oeuvre des actions de terrain par les élus du comité d'agence de Sarlat.

#### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi, mercredi  
9h30-12h00 et 13h00-16h00

Jeudi  
Exclusivement sur rendez-vous

## Journée d'information pour les élus

Une fois par an, la MSA DLG réunit ses Présidents des échelons locaux et Administrateurs pour une journée d'information et de formation. Cette année, elle s'est déroulée le 25 septembre dernier à Sarlat. Au programme, les réunions de l'échelon local et la relation de service en MSA.



Claudine Faure s'est réjouie de la forte participation des Présidents des échelons locaux et Administrateurs à cette journée. Après une matinée studieuse, l'après-midi était consacrée à la visite de la nouvelle agence de Sarlat et à son inauguration.

### La préparation des réunions de l'échelon local

Éric Poullétier, Sous-directeur de la MSA DLG, a abordé le calendrier des prochaines réunions des échelons locaux. Comme l'année dernière, les réunions seront au nombre de 13 et se feront sur l'ensemble du territoire du 7 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2017. Claudine Faure a rappelé l'importance de ces rencontres dans le bon fonctionnement de la vie mutualiste. Elles permettent d'informer les élus mais aussi de recueillir leurs questions sur la politique menée par la caisse.

Concernant la prochaine Assemblée Générale, les élus ont été informés qu'elle aurait lieu le 1<sup>er</sup> juin 2018 au centre de congrès Agora de Boulazac.

### C'est quoi la relation de service ?

« La relation de service consiste dans l'ensemble des contacts et actions entre l'adhérent et la MSA tout au long du processus de délivrance d'un ou plusieurs services. » a expliqué Éric Poullétier.

Le développement de la relation de service est un enjeu important de la COG 2016-2020 qui doit permettre à la MSA de valoriser son guichet unique, d'offrir un service personnalisé en tenant compte des attentes et des besoins des adhérents et d'optimiser la gestion des contacts, avec notamment le développement du web et des services en ligne. En 2016, 675 431 visites du site [msa24-47.fr](http://msa24-47.fr) ont été comptabilisées, ce qui représente une progression de 47 % par rapport à 2015. L'objectif pour la MSA est aussi de gagner en efficacité.

### Le développement de l'accueil sur rendez-vous

L'accueil physique en agence peut apporter des renseignements rapides ou traiter des situations plus complexes. Pour répondre à la demande des adhérents d'un accueil plus personnalisé, la MSA DLG consacre, depuis le 2 octobre, dans chacune de ses agences une journée à l'accueil sur rendez-vous. Par conséquent, les agences sont fermées ces jours-là, à l'exception de Périgueux et Agen.

La qualité du service rendu à l'adhérent est évidente : pas d'attente, un accueil en toute confidentialité et une approche globale de sa situation.



Retrouvez les horaires et jours d'ouverture de vos agences sur le site [msa24-47.fr](http://msa24-47.fr)

**Rubrique** Votre MSA > Nous contacter

### Paroles de Présidents...



**Catherine VIGNAUD**  
Présidente de l'échelon local de Nontron

*Cette journée était intéressante, on a parlé, notamment, de la mise en place dans les accueils d'une journée dédiée aux rendez-vous, des différents canaux d'information et de contact entre la MSA et l'adhérent.*

*Mon rôle de Présidente est d'aider l'agriculteur*

*quand il a besoin de se mettre en relation avec un service de la MSA, de faire remonter toutes les attentes, les difficultés du monde rural qui est en crise.*

*Avec l'appui de la MSA et la collaboration des élus du canton, je participe également à la mise en place d'actions de terrain. Par exemple, une journée « Planetarisks », en présence d'une centaine d'élèves de CP et CE1, s'est déroulée sur mon exploitation en mai 2016. C'était une très belle expérience !*

*Je me sens utile dans ma fonction car je suis dans l'action et le concret. De nombreux adhérents, surtout des personnes âgées, me contactent pour que je les aide dans leurs démarches auprès de la MSA.*



**Etienne BOURBON**  
Président de l'échelon local de Meilhan-sur-Garonne

*En tant que nouvel élu, je trouve ces journées très enrichissantes car on évoque des sujets dont on n'a pas l'habitude de parler. Par exemple, ce matin nous avons échangé sur le fonctionnement de la MSA*

*et les moyens mis en place pour avoir un service encore plus performant. Je m'aperçois qu'il y a une vraie recherche de la part de la caisse pour essayer de répondre au mieux et le plus rapidement possible aux attentes de l'adhérent.*

*Mon rôle est de servir de relais afin d'améliorer les échanges entre la MSA et les adhérents et de faciliter la demande de certaines aides dont ils peuvent bénéficier. Je cherche aussi à sensibiliser la population de mon canton sur les actions et réunions que la MSA organise sur le territoire. Le fait d'avoir un rôle de terrain est important. Il permet d'être à l'écoute de la population et de faire remonter certains besoins plus rapidement, par le biais des animatrices.*



## Les réunions des échelons locaux 2017

JOURS ET HORAIRES	CANTONS	LIEUX
<b>Mardi 7 novembre - 9 h 30</b>	Montpon / Mussidan / Neuvic / St Aulaye / Velines / Villefranche de Lonchat	SAINT MARTIAL D'ARTENSET Salle de la Mairie
<b>Vendredi 10 novembre - 17 h 30</b>	Belvès / Carlux / Domme / Le Bugue / St Cyprien / Sarlat / Villefranche du Périgord	SAINT ANDRÉ D'ALLAS Salle des Fêtes
<b>Lundi 13 novembre - 17 h 30</b>	Lalinde / Périgueux / St Astier / Ste Alvère / St Pierre de Chignac / Vergt / Villamblard	LACROPTE Salle des Fêtes
<b>Mardi 14 novembre - 9 h 30</b>	Bussière Badil / Excideuil / Jumilhac Le Grand / Lanouaille / Nontron / St Pardoux La Rivière / Savignac Les Eglises / Thiviers	JUMILHAC Salle des Fêtes « La Pépite »
<b>Jeudi 23 novembre - 17 h 30</b>	Beaumont / Bergerac / Eymet / Issigeac / La Force / Le Buisson / Monpezat / Sigoulès	FAUX Salle des Fêtes
<b>Vendredi 24 novembre - 9 h 30</b>	Brantôme / Champagnac de Belair / Mareuil / Montagnier / Ribérac / Verteillac	SENCENAC PUY DE FOURCHES - Salle des Fêtes
<b>Lundi 27 novembre - 9 h 30</b>	Cancon / Castillonnès / Fumel / Lauzun / Monflanquin / Tournon / Villereal	MONFLANQUIN Salle des Fêtes
<b>Lundi 27 novembre - 17 h 30</b>	Beauville / Laroque / Monclar / Penne / Ste Livrade / Villeneuve Nord / Villeneuve Sud	LAROQUE Salle Valois
<b>Mardi 28 novembre - 9 h 30</b>	Bouglon / Casteljaloux / Castelmoron / Damazan / Houeillès / Mas d'Agenais / Tonneins	VILLETON Salle des fêtes
<b>Mardi 28 novembre - 17 h 30</b>	Duras / Marmande / Meilhan / Seyches	MONTETON - Salle des Fêtes
<b>Mercredi 29 novembre - 9 h 30</b>	Agen / Astaffort / Laplume / Port Ste Marie / Prayssas / Puymirol	FOULAYRONNES - Salle St Martin
<b>Mercredi 29 novembre - 17 h 30</b>	Francescas / Lavardac / Mézin / Nérac	MEZIN - Salle Albinet
<b>Vendredi 1<sup>er</sup> décembre - 9 h 30</b>	Hautefort / Montignac / Terrasson / Thenon / Salignac Eyvigues	AUBAS - Salle des Fêtes

## Le comité d'agence dynamise l'échelon local



**Les 6 réunions se sont tenues du 7 septembre au 17 octobre dernier. Elles ont permis de revenir sur l'actualité de la caisse et de préparer les prochaines actions de l'échelon local.**

Les membres des comités d'agence se réunissent pour échanger et organiser l'animation sur le territoire.

### Le programme des réunions

En début de matinée, le Président du comité d'agence a fait le bilan des décisions prises en Conseil d'Administration. L'animatrice du territoire a ensuite abordé le calendrier des prochaines réunions des échelons locaux. Le découpage des réunions 2017 sera le même que celui de l'année dernière. Les Présidents des échelons locaux ont travaillé ensemble pour organiser ces rencontres et réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour avoir une meilleure participation.

Ils ont également fait un point sur les actions de terrain déjà

réalisées et celles pouvant être mises en place sur le secteur. « *C'est convivial, les personnes s'expriment facilement et les sujets sont plus approfondis* », se félicite Anne-Marie Limousin, Présidente du comité d'agence Agen/Nérac.

### Le challenge Présence Verte

Autre sujet de la journée, la présentation du challenge Présence Verte. Cette association a été créée il y a 30 ans par la MSA et les Aînés Ruraux. Elle s'inscrit dans le prolongement de l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA en facilitant le maintien à domicile.

Pour fêter cet anniversaire, un challenge a été lancé aux élus : mettre en place des actions pour « promouvoir la mission de Présence Verte ». Ce concours, programmé du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mai 2018, mobilisera les 13 inter-cantons qui devront choisir une association à but non lucratif à aider. Les 3 plus performants bénéficieront d'un financement de 2 000 €, 1 000 € et 500 € pour l'association de leur choix. La remise des chèques se fera lors de l'AG 2018.



## À la rencontre de nos députés



À la suite des élections législatives, **Claudine Faure et Lysiane Lenice ont souhaité rencontrer les nouveaux députés de Dordogne et de Lot-et-Garonne.**

Après avoir félicité les 7 nouveaux députés des deux départements, Claudine Faure leur a proposé une rencontre individuelle.

Les premiers rendez-vous ont été fixés et certains entretiens ont déjà eu lieu : M. Alexandre Freshi (15 septembre),

M. Philippe Chassaing (22 septembre), M. Jean-Pierre Cubertaon (16 octobre), Mme Jacqueline Dubois (10 novembre) et M. Michel Lauzzana (27 novembre).

Au cours de ces échanges conviviaux, Claudine Faure et Lysiane Lenice, accompagnées de Jean-François Fruttero, Pierre Dagrass ou Henri Bouchard, ont présenté la MSA et les enjeux du système de protection sociale du monde agricole, les problématiques agricoles locales, elles ont abordé également les efforts de gestion imposés à la caisse et échangé autour du Plan de Financement de la Sécurité Sociale actuellement en débat au Parlement.

Les rencontres avec les autres députés sont en cours d'organisation et les 2 nouveaux sénateurs du Lot-et-Garonne, récemment élus, viennent également d'être sollicités pour obtenir une entrevue.

## ENTREPRISES AGRICOLES

### Un nouveau TESA pour s'adapter à la DSN

La DSN s'applique désormais à tous les employeurs de main-d'œuvre. Toutefois, pour prendre en compte les contraintes spécifiques des petites entreprises agricoles, le service TESA évolue.



La MSA développe un nouveau TESA. Disponible en 2018, il aura un périmètre élargi et proposera de nouvelles fonctionnalités.

#### Une alternative à la DSN

Ce nouveau TESA facilitera les démarches et déclarations des employeurs dans la gestion de leur personnel. Ce service gratuit et totalement dématérialisé répondra aux obligations de la DSN.

À partir des informations recueillies, les données DSN seront transférées directement par la MSA vers les autres organismes sociaux concernés : Pôle emploi, les caisses de retraite complémentaire, les institutions de prévoyance,...

#### Des nouvelles fonctionnalités

Le nouveau TESA comprendra 3 modules principaux :

- L'adhésion : l'employeur s'inscrit une seule fois avec son SIRET pour bénéficier du nouveau TESA. Il paramètre les données nécessaires (convention collective,

complémentaire santé,...) et les taux des cotisations dues auprès d'organismes complémentaires non gérés par la MSA.

- L'embauche : ce module permet de déclarer l'embauche des salariés et de saisir les évolutions de leur contrat de travail.

- Le volet social : cette rubrique contient tous les éléments nécessaires à la production des bulletins de salaires complets (nombre de jours travaillés, rémunérations, absences, congés,...) et des documents RH, comme le certificat de travail ou l'attestation Pôle emploi.

Pour chaque contrat géré, le nouveau TESA produira un bulletin de salaire, le récapitulatif mensuel de l'ensemble des cotisations, ainsi que la facture des cotisations dues auprès de la MSA.

#### Une solution adaptée

Le nouveau TESA s'adressera prioritairement aux petites entreprises agricoles non équipées d'un logiciel de paie ou qui n'ont pas recours à un tiers déclarant

Contrairement à sa configuration actuelle, l'employeur pourra recourir au nouveau TESA pour gérer ses salariés, qu'ils soient en CDI (jusqu'à 20 CDI) ou en CDD. Il aura aussi la possibilité d'utiliser conjointement le nouveau TESA pour ses salariés en contrats courts et la DSN pour les autres.

#### Faites connaître votre choix à la MSA

Les employeurs souhaitant opter pour le nouveau TESA doivent faire connaître leur choix. Un formulaire en ligne est disponible à cet effet sur le site [msa24-47.fr](http://msa24-47.fr), dans la rubrique **Employeur > Déclaration sociale nominative > Le nouveau TESA.**

#### LA MSA VOUS ACCOMPAGNE

Si vous souhaitez plus d'informations, contactez l'équipe DSN de la MSA DLG : [contactdsn@dlg.msa.fr](mailto:contactdsn@dlg.msa.fr)

## Contre la grippe, je me vaccine !

Du 6 octobre au 31 janvier 2018, la MSA mènera sa nouvelle campagne de vaccination antigrippale. Son objectif est de montrer que le vaccin est le moyen le plus sûr de lutter contre la grippe.



En 2016, le taux de vaccination national des adhérents MSA a légèrement augmenté pour atteindre 53,5 % et 51 % sur nos deux départements.

### Se protéger des risques

La grippe est une infection respiratoire, contagieuse, qui peut toucher tout le monde. Toutefois, les risques de complication sont plus graves chez les personnes les plus fragiles.

L'épidémie de l'hiver 2016-2017 a été particulièrement meurtrière avec plus de 14 000 décès. Par conséquent, il est nécessaire pour ces personnes de se protéger en ayant recours à la vaccination.

#### Les publics concernés :

- Les adhérents MSA âgés de 65 ans et plus,
- Les personnes atteintes de maladies respiratoires ou de certaines affections de longue durée,
- Les personnes souffrant d'obésité,
- Les femmes enceintes (quel que soit le trimestre de grossesse),
- L'entourage familial des nourrissons de moins de 6 mois

présentant des facteurs de risque.

**Pour ces personnes, la MSA prend en charge le vaccin à 100 %.**

### La MSA accompagne ses adhérents

Les personnes concernées reçoivent début octobre un courrier de la MSA, accompagné d'un imprimé de prise en charge.

- Les personnes vaccinées les années précédentes peuvent obtenir directement le vaccin auprès du pharmacien et se faire vacciner par leur médecin traitant ou par une infirmière sans prescription médicale préalable.
- Les personnes n'ayant pas été vaccinées l'année dernière doivent remettre l'imprimé au médecin traitant. Si ce dernier le juge nécessaire, il prescrit le vaccin. Sur présentation de la prescription et de l'imprimé, le pharmacien délivre gratuitement le vaccin.

### Les nouveautés 2017

Cette année, en Nouvelle-Aquitaine, certains pharmaciens, autorisés par l'ARS, pourront procéder à des vaccinations contre la grippe, à l'exception des femmes enceintes et des personnes n'ayant jamais été vaccinées.

De plus, pour inciter les primo vaccinants, âgés de 65 à 69 ans, à se faire vacciner contre la grippe, des infirmières vont réaliser un certain nombre d'entretiens personnalisés par téléphone, entre mi-novembre et mi-décembre.

Ce dialogue autour de la vaccination aura pour objectif d'amener les seniors à agir pour prévenir les risques liés à la grippe.

## Le dépistage du cancer du sein : s'informer et décider

En octobre, la MSA a relayé la campagne de promotion du dépistage organisé du cancer du sein de l'INCa (Institut national du cancer).

En 2016, le taux de participation national des adhérentes MSA a baissé par rapport à 2015 avec un résultat de 53,3 %. Sur nos deux départements, il a été de 59,5 %.

### Le cancer le plus fréquent

#### chez la femme

Le cancer du sein est le cancer à la fois le plus fréquent et le plus mortel chez la femme. Chaque année en France, 54 000 cas sont détectés et près de 12 000 femmes en décèdent.

Pourtant, détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.

### Le dépistage organisé, comment ça se passe ?

- Tous les 2 ans, les femmes de 50 à 74 ans reçoivent une lettre accompagnée d'un bon de prise en charge qui les invite à prendre rendez-vous avec un radiologue.
- Le radiologue réalise un examen clinique des seins et une mammographie complète.
- Si une anomalie est découverte, le radiologue pourrait proposer des examens complémentaires.
- Si aucune anomalie n'est découverte, par sécurité, une deuxième lecture de la mammographie est alors réalisée par un autre radiologue.

### Un dépistage pris en charge par la MSA

La mammographie est un examen pris en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais, pour les femmes de 50 à 74 ans.

Les examens complémentaires, comme une échographie, sont pris en charge dans les conditions habituelles de remboursement de l'assurance maladie.



## Des cantons en mouvement

Par sa présence sur le terrain, l' élu assure un rôle essentiel d'animateur et de relais entre la MSA et les assurés. Retour sur des actions menées par la MSA avec la participation des délégués territoriaux.

### Prévention et chutes de hauteur



Dans le cadre de son plan pluriannuel, le service Santé-Sécurité au Travail de la MSA DLG propose à ses adhérents des actions collectives de formation. L'une d'entre elles s'est tenue le 13 septembre à Villeneuve-sur-Lot.

Cette journée avait pour thème la prévention des risques liés aux chutes de hauteur. Après une approche théorique le matin, des ateliers en lien avec les travaux et circulations en hauteur ont été organisés l'après-midi sur une exploitation.

### Prendre soin de sa santé



L'action « Mieux vivre au quotidien » repose sur le partage d'expérience pour accéder à une meilleure santé physique, mentale et sociale. Le groupe, constitué de toute personne, participe à 5 ateliers d'une journée, animés par 2 travailleurs sociaux.

Dans le 1<sup>er</sup> qui s'est déroulé à Nérac le 19 septembre, les participants ont échangé sur leur définition de la santé. Les prochaines fois, ils aborderont des thèmes comme l'alimentation, le sommeil, le budget,...

### Les MSAP ouvrent leurs portes



Du 18 au 22 septembre, la Poste a ouvert les portes des maisons de services au public (MSAP). Ces espaces donnent accès aux services en ligne des organismes partenaires (CAF, CAR-SAT, MSA, Pôle emploi, ...)

et maintiennent ainsi un service de proximité en zone rurale. Les élus MSA ont participé à cette manifestation en se déplaçant dans la MSAP de leur secteur. Comme par exemple le 20 septembre à Damazan où Frédérique Jourgnac, animatrice du secteur, était accompagnée notamment de Michel Calbo, Paul Boukherma et Bernadette Dupin.

### Une fête agricole en ville



La 2<sup>e</sup> édition de Périmeuh s'est tenue à Périgueux du 22 au 24 septembre. De nombreuses animations ont été proposées aux visiteurs : concours de race, techniques de battages dans un champ de blé, marché de producteurs, ... Un chalet MSA, tenu par les animatrices de territoire avec la collaboration des élus, a présenté au grand public son rôle, ses actions de prévention et ses services en ligne à travers la projection de films et de jeux.

### La circulation des engins agricoles et le DU



60 personnes, dont des lycéens du CFA de La Brie, ont assisté à la réunion d'information organisée le 10 octobre à St Martial d'Artenset. Les services prévention de la MSA DLG et Groupama, ainsi que la Gendarmerie

Nationale ont animé ces échanges sur la réglementation de la circulation des engins agricoles et le document unique d'évaluation des risques. Il a été rappelé l'âge de conduite des engins agricoles, les points de conformité à vérifier et concernant le DU, ce qu'il doit contenir et à qui il s'adresse.

### Un stand Octobre rose à Trélissac



La journée « Seniors, soyez sport », organisée le 12 octobre à Trélissac, a pour objectif de faire découvrir aux personnes de plus de 55 ans des activités physiques et de leur présenter le sport comme un facteur d'épanouissement, de santé et de lien social. La MSA DLG profite tous les ans de cette manifestation pour tenir un stand « Octobre rose » avec la CPAM 24. L'objectif est d'informer les femmes sur la nécessité de participer au dépistage organisé du cancer du sein à partir de 50 ans.



Si vous souhaitez réaliser une action ou une formation sur votre canton, n'hésitez pas à contacter vos animatrices de l'Echelon Local.